Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251205-3_25_09-DE

GUÉGON
MORBIHAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre à dix-sept heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guégon s'est réuni à la mairie de Guégon sous la Présidence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire.

Date de convocation	
Le 22 novembre 2025	
Membres présents	
En exercice	15
Présents	8
Absents	7
Votants	8

PRÉSENTS : Marie-Noëlle AMIOT, Jean-Paul CARAFRAY, Robert DANET, Jean-Marc DUBOT, Marcel HAUVESPRE, Jean-Claude MOUNIER, Corinne PERRÉ, Michel ROZELIER.
ABSENTS EXCUSÉS : Agnès EON, Eugène GICQUEL, Annick GUILLAUME, Rachel HAYS, Nadine GABOREL, Laurence HEURTEBIS, Rozenn PEDRONO.

N° 3-25-09 OBJET : AIDE EXCEPTIONNELLE À UNE FAMILLE - CANTINE SCOLAIRE

Madame la Présidente expose que qu'une famille domiciliée à Guégon éprouve actuellement de graves difficultés financières et se trouve dans l'impossibilité de régler une facture de 247 € relative à la cantine scolaire 2024/2025, pour un enfant scolarisé à l'école saint Gildas de Guégon. Elle propose d'accorder une aide exceptionnelle de ce montant à la famille concernée.
Elle demande au Conseil d'administration de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve la proposition de Madame la Présidente ;
- Mandate Madame la Pésidente pour signer le mandat relatif à cette aide, dont le montant (247 €) sera versé à l'OGEC de l'école saint Gildas de Guégon ;
- Dit que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget.

Pour extrait conforme,
La Présidente,
Marie-Noëlle AMIOT

Centre Communal d'Action Social
Mairie
56120 GUEGON